



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 67060

### Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le rapport de synthèse de l'inspection générale des services judiciaires sur l'application de la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 relative au renforcement de la présomption d'innocence et des droits des victimes, paru en juin 2001. En effet, page 14 de ce rapport, il est indiqué que les cours d'appel « n'ont bénéficié d'aucun renforcement pour faire face à leurs responsabilités nouvelles ». Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

### Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que l'amélioration des conditions de fonctionnement des juridictions, et notamment de celles des cours d'appel, constitue une priorité de son action. Le renforcement des moyens du service public de la justice, par des créations d'emplois, est un des éléments essentiels de la réussite du plan de la réforme de la justice. C'est ainsi que le Gouvernement s'est engagé, par la programmation de 1 200 créations de postes en quatre ans, à affecter dans les juridictions, au 1er septembre 2005, plus de 8 000 magistrats. Ces créations de postes s'ajoutent aux 729 postes de magistrats déjà créés depuis 1998. C'est sur cette base que les cours d'appel ont bénéficié de la création de 30 emplois de conseillers en 2000 et de 28 en 2001. Par ailleurs, les parquets généraux des Cours d'appel ont bénéficié de 13 emplois supplémentaires en 2001. La situation des cours d'appel sera à nouveau examinée avec attention lors de la localisation d'emplois de magistrats qui interviendra dans le courant de l'année 2002.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67060

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 octobre 2001, page 5737

**Réponse publiée le :** 25 février 2002, page 1145